

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le Conseil municipal de cette Commune, dont vous faites partie, est invité à se réunir en **séance ordinaire** dans sa salle habituelle (salle du Conseil municipal)

Le lundi 24 mars 2025 à 18H30

Veuillez agréer, Madame, Monsieur et cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération très distinguée.

**Le Maire,
Christian FRISON-ROCHE**



ORDRE DU JOUR

• Information sur le fonctionnement du Conseil Municipal

• Finances

- ⇒ Approbation des comptes administratifs 2024 des budgets de la collectivité
- ⇒ Approbation des comptes de gestion 2024 de Madame le Trésorier
- ⇒ Affectation des résultats
- ⇒ Vote des taux des contributions directes 2025
- ⇒ Vote des budgets primitifs : général, chauffage, camping municipal, forêt, domaine skiable, lotissement de La Marzellaz,
- ⇒ Décision s'agissant des exonérations prévues au Code Général des Impôts (Zone de Revitalisation Rurale)
- ⇒ Etat annuel des indemnités des élus
- ⇒ Demandes de subventions

• Marchés

- ⇒ Décisions s'agissant de l'attribution des marchés pour la réhabilitation des ponts du Planay et avenant au marché de maîtrise d'oeuvre
- ⇒ Information sur le marché d'assurance de la flotte automobile

• Projets d'aménagement

- ⇒ Extension du réseau de chauffage : validation du projet et engagement des consultations

- **Foncier/ agriculture / urbanisme**
 - ⇒ Déclarations d'intention d'aliéner
 - ⇒ Etablissement d'une servitude de passage aux Hauts d'Arêches et acquisition emprise d'une voie publique à Boudin
- **Questions diverses**
- **Comptes-rendus des Commissions**